



Conduite d'engins mars à mai

Chers clients,

Assurez-vous que vos salariés disposent des compétences nécessaires pour **conduire les engins en toute sécurité**.

Retrouvez les prochaines formations du mois de mars à mai.

Qu'est-ce que le CACES ?

Le CACES est un Certificat d'Aptitudes à la Conduite En Sécurité.

Il permet par des évaluations théoriques et pratiques d'assurer que votre collaborateur ai les **compétences nécessaire** pour **conduire en toute sécurité**.

Il permet également de **protéger l'entreprise en cas d'accident**.

Qu'est-ce que l'autorisation de conduite ?

L'AFBTP organise des formations sur 2 jours afin de permettre aux entreprises de **vérifier le niveau de conduite en sécurité** de leurs employés.

C'est au formateur de valider ou non si le participant est apte à conduire prudemment.

C'est à l'employeur de remettre l'autorisation de conduite en entreprise.

Conduite d'engins

Autorisation de conduite ou CACES



CHARIOT ELEVATEUR R489 CAT 3

- 07,08,09/03
- 04,05,06/04
- 09,10,11/05



GRUE A TOUR RECYCLAGE

- 07,08/03



NACELLES R486 CAT B

- 28/02+01,02/03
- 28,29,30/03
- 25,26,27/04
- 17,18,19/05



GACV R490 option telecommande

- 21,22,23/03



CHARGEUSE / TRACTOPELLE R482 CAT C1

Formation rare

- 12,13,14/04



PELLE HYDRAULIQUE R482 CAT B1

Formation rare

- 19,20,21/04



NACELLE R486 CAT A

- 23,24,25/05



PONT ROULANT R484

**Formation intra-
entreprise**

- 03,04,05/05

Nous contacter :

Une formation vous intéresse ?

Contactez nous par e-mail afbtp@afbtp.nc ou par téléphone au **28.90.65** pour plus de renseignements.

